Image not found or type unknown

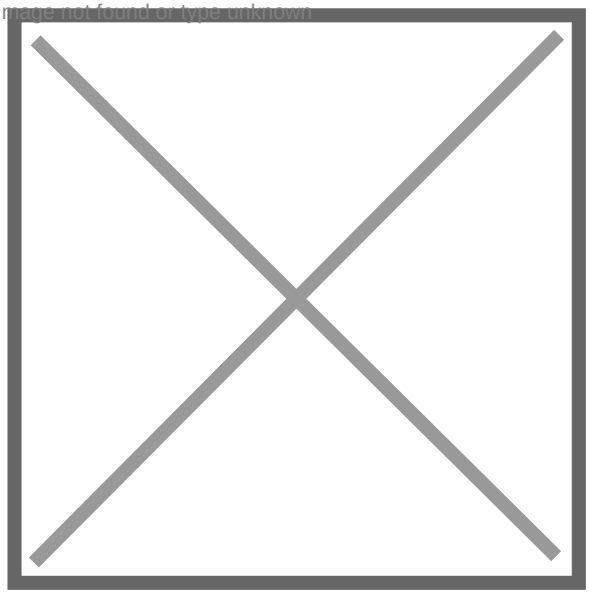

Fermeture d'un centre de beauté

Par **Solène07**, le **20/06/2011** à **18:53**

Bonjour,
J'ai une carte d'abonnement pour un centre de beauté.
Il y a 3 semaines environ ce centre à annulé un rendez-vous pour cause de travaux. Ils m'ont informé que le pourrais reprendre rendez-vous vers le 15 juin.
Aujourd'hui (20/06/2011), je me présente au centre afin de prendre rendez-vous et m'aperçois que celui-ci est définitivement fermé.
Bien sûr, la ligne téléphonique et le site internet sont coupés et je n'ai aucun moyen de les joindre.
Est-il possible de me faire rembourser mon abonnement au prorata de son utilisation ? Si oui, comment faire ?

Par **mimi493**, le **20/06/2011** à **19:14**

Voyez s'ils ne sont pas en liquidation judiciaire et contactez, le cas échéant, le liquidateur pour faire inscrire votre créance. Mais n'étant pas un créancier prioritaire, vous n'avez guère de chance

Par **Solène07**, le **20/06/2011** à **19:35**

Comment puis-je connaître le liquidateur ?

Par **mimi493**, le **20/06/2011** à **20:28**

Avez-vous le nom de la société (pas forcément le nom de l'enseigne) ? Lisez votre contrat, ça doit y être avec le numéro SIREN
Là, regardez sur Euridile

Par **Solène07**, le **21/06/2011** à **19:32**

Je viens de regarder sur infogreffe.
Il n'y a aucune information que la structure est fermée ...

Par **mimi493**, le **21/06/2011** à **20:39**

Mais vous avez donc la raison sociale et le nom du mandataire social

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés